

Intervention de Son Excellence Nicolas Niemtchinow, Représentant Permanent de la France auprès des Nations unies à Genève

Je tiens à remercier le Réseau environnement de Genève (GEN) et la Confédération Suisse pour l'organisation de ce briefing et féliciter les intervenants précédents pour leurs présentations.

Comme vous le savez, la France assurera la présidence de la COP 21, présidence qui débutera le premier jour de la COP soit le 30 novembre 2015.

La COP21 se tiendra au Bourget, près de Paris et s'achèvera le 11 décembre.

Permettez-moi de revenir brièvement sur la COP 20 pour remercier le Pérou pour le travail effectué à Lima.

La COP20 de Lima était le dernier grand point d'étape. L'objectif n'était donc pas d'arriver à un accord finalisé, mais de baliser le chemin et définir les premiers éléments de ce que devra être l'accord de Paris : un accord par tous et pour tous, dynamique et qui permette de lutter efficacement contre le dérèglement climatique.

Le travail de la présidence péruvienne et l'esprit de compromis des pays ont permis de progresser sur l'essentiel, et la décision (*Lima Call for Climate Action* ou *l'Appel de Lima pour l'action climatique*) constitue une bonne base de travail

Les résultats de Lima confirment les attentes pour la COP21 : un accord contraignant, des engagements pour chaque pays, un volet financement ainsi qu'un 'agenda de solutions' reprenant les initiatives multipartenariales.

Les travaux de Lima ont permis d'élaborer un avant-projet de texte pour l'accord de Paris. Ce document confirme le périmètre de l'accord qui devra traiter aussi bien de l'atténuation, de l'adaptation et des moyens de mise en œuvre (finances, technologies, renforcement des capacités) et de la transparence des actions des pays. La France était très attachée à ce que la capitalisation initiale du Fonds Vert soit réalisée avant la fin de l'année 2014. Dans ce cadre, nous avons pris nos responsabilités, et le Président de la République a annoncé une contribution significative de 1 milliard de dollars sur 4 ans.

Le résultat obtenu (10,2 milliards de dollars après les annonces à Lima) envoie un signal important et va contribuer à créer de la confiance.

Comme je le disais plus haut, la France ne prendra la présidence de la COP que le premier jour de la COP 21 soit le 30 novembre.

Le Gouvernement français est pleinement mobilisé.

Sous l'autorité du Président de la République et du Premier ministre, le ministre des affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius, assumera la responsabilité globale de la négociation multilatérale, en assurant la présidence de la COP 21.

La contribution de la France à la construction d'une position européenne ambitieuse est confiée à Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie qui occupera le siège de la France dans les instances de discussion européennes et onusiennes.

La mobilisation de la société civile s'appuiera sur les initiatives proposées par la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Tous les autres ministres suivront les secteurs relevant de leur compétence.

Nicolas Hulot, envoyé spécial du Président de la République pour la protection de la planète assurera quant à lui des missions qui lui seront confiées au titre de la COP 21.

Comme vous le constatez, la future Présidence française est engagée au plus haut niveau pour apporter son appui au processus et aux parties pour aboutir, à Paris, à une Alliance pour le climat qui réponde au défi du dérèglement climatique.

Elle travaillera en duo avec le Pérou, jusqu'à la COP21, et en soutien aux co-présidents, ici présents, de la plate-forme de Durban, pour faciliter les échanges entre les parties. Comme l'a dit mon collègue, l'Ambassadeur du Pérou, c'est très important qu'un pays en développement et un pays développé travaillent en étroite collaboration sur la question du dérèglement climatique.

La future présidence française mènera ce travail avec trois mots d'ordre : écoute, ambition et esprit de compromis.

Permettez-moi de m'arrêter sur ce que nous appelons l'agenda des solutions.

Le choix de la future Présidence française de promouvoir un agenda des solutions, aux côtés de l'accord et des engagements des Etats, est un choix fort, qui doit contribuer à envoyer le signal que les gouvernements et les acteurs non-étatiques sont déterminés à mener une transition vers des économies bas-carbone.

La France va collaborer tout au long de 2015 avec le Pérou, le Secrétaire Général des Nations unies et la Secrétaire de la Convention climat, dans le cadre du « *Lima Paris Action Agenda* » (ou *Plan d'action de Lima à Paris*), pour amplifier la dynamique engagée au Sommet de New York organisé par le SGNU en septembre 2014.

Cette dynamique, portée également par la société civile, a été confirmée notamment lors du Lima Climate Action Day. Les entreprises, les autorités locales, les OI, les instituts de recherche et les ONG ont illustré les solutions qui peuvent être développées et accompagner dès maintenant les engagements des Etats.

Nous travaillons pour renforcer ces initiatives dans des secteurs clés pour l'atténuation et l'adaptation (technologies, villes, énergies, transports) et parvenir à Paris à des engagements concrets et mesurables, mais également de bonnes pratiques et de transferts de connaissance sur les solutions bas carbone ou celles qui contribuent à la résilience des économies (adaptation).

Cet agenda des solutions doit contribuer à renforcer, dès 2015 et au-delà, l'ambition de tous les pays, en leur offrant des solutions pour s'inscrire dans une stratégie de développement sobre en carbone compatible avec l'objectif de 2°C.

Nous invitons tous les gouvernements et tous les acteurs de la société civile (entreprises, collectivités locales, ONG, think tank, OI) à soutenir et renforcer cet agenda d'action.

Je vous invite à consulter le site internet de la COP21 : COP21.gouv.fr

Je vous remercie.